



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 18 Votants : 19

L'an deux mille vingt-six le vingt et un mars le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2026

**PRÉSENTS** : Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, Cédric DAUDUIT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Patricia MONTAGNIER, Véronique SAUZEDDE, Thierry SOULEYRAS, Patricia LACHAMP, Franck ROUGIER, Franck MOREL, Grégory COINTE, Pascale VITTOZ, Isabelle MAUBERT, Rémi CHABANAT, Anthony BOURBONNAUX, Sandrine FAURE, Héloïse FERRIER, Zacharie AUDEBERT.

**Ont donné procuration** :

Mathilde BRIVARY à Héloïse FERRIER

**Absent** : Mathilde BRIVARY

**Secrétaire de séance** : Patricia LACHAMP

DELIBERATION  
Election du Maire  
N°2026/03/21

**Objet : Election de l'exécutif**

CONSIDERANT que le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7 ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection du maire, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 19 suffrages exprimés pour ;

AR **Prefecture**

Le conseil municipal, par :

063-216302653-20260326-20260321A-DE  
Reçu le 26/03/2026



COMMUNE D'ORLEAT  
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

- 19 voix POUR,
- ... ABSTENTION(S),
- ... voix CONTRE,

ELIT Monsieur Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, maire de la commune de Orléat ;

INSTALLE Monsieur Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE en qualité de maire de la commune d'Orléat

AUTORISE Monsieur Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.*

Orléat, le 21 mars 2026

Le Maire



Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

Le Secrétaire



Patricia LACHAMP

**AR Prefecture**

063-216302653-20260326-20260321A-DE  
Reçu le 26/03/2026